



**Pôle Animation, Jeunesse,  
Sports et Vie Associative**

**COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE**  
**Compte-rendu de la réunion du jeudi 12 mai 2016 A 18H00**  
**dans la salle de réunion Paul TORNOW – Hôtel de Ville**

**ORDRE DU JOUR**

1. Versement d'une subvention à l'Association Football Club de Metz.
2. Animation estivale 2016 - Attribution de subventions pour diverses associations sportives, culturelles, socio-éducatives et des instances publiques.

---

**Etaient présents, sous la présidence de :** Monsieur Belkhir BELHADDAD, Adjoint au Maire :

- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire
- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal

Assistaient également à la Commission :

- Monsieur Thierry ROCHEL, Directeur de Pôle
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des pratiques sportives
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Madame Marie-Chantal DUFOUR, service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère municipale
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Municipale
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale

Madame Margaud ANTOINE-FABRY ouvre la séance à 18h00 par la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

**1<sup>er</sup> point :** Animation estivale 2016 - Attribution de subventions pour diverses associations sportives, culturelles, socio-éducatives et des instances publiques.

Madame Margaud ANTOINE-FABRY introduit le point en mettant l'accent sur les nouveautés :

- De nouvelles associations intègrent le dispositif avec entre autres : Atelire avec une activité Littérature et spectacle, Les Courtisans avec une activité Web-TV jeunes, Le Mégot avec l'atelier "Fabrique ta tasse", 448 Rêves Théâtraux avec des cours de théâtres.
- Parmi les institutions partenaires (FRAC, Metz en Scène, TCRM Blida) qui proposent une animation à leur charge, une nouvelle institution le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE) fait son entrée. Le CAUE propose un atelier "le petit architecte" en lien avec la construction de l'Agora à titre d'essai, sur 2 jours.
- La participation des parents accompagnateurs est une grande nouveauté : deux actions seront initiées à titre expérimental en lien avec la Mission ville pour tous et en partenariat avec les associations Metz Gym et CPN Coquelicots qui proposeront parallèlement aux ateliers enfants une activité pour les personnes accompagnant les jeunes : Gym douce-pilâtes pour la première et Votre santé au naturel pour la seconde. La Ville répond à un souhait des parents et va tester cette année cette formule.

Madame Violette KONNE prend le relais en diffusant un PowerPoint sur le bilan de l'édition 2015 avant de présenter les tableaux des propositions de subventions allouées aux 72 associations et institutions partenaires.

A l'issue de la présentation, la parole est donnée aux membres de la commission. Un débat s'engage sur les questions suivantes :

- Une exploitation du bilan est-elle effectuée ? La réponse est positive. Les données statistiques portant sur le taux de fréquentation de l'activité, du nombre de jeunes différents inscrits, du nombre de places proposées, du nombre de places réservées ... et les contrôles sur place permettent d'affiner la programmation de l'édition suivante.
- L'enquête de satisfaction effectuée auprès des parents laisse apparaître entre autres un taux de satisfaction de **84,90%** par rapport à l'éventail des activités proposées. A la question quelles sont les raisons du taux d'insatisfaction des 16 % restants ? il est indiqué que la lecture des statistiques est à effectuer en fonction du contexte. Il ne s'agit pas d'un taux d'insatisfaction mais de personnes ne s'étant pas prononcé ou ayant coché une case "autre" par exemple.
- L'enquête de satisfaction effectuée auprès des clubs permet aussi de recueillir leur ressenti par rapport au dispositif. Pour ceux qui y répondent, nous pouvons savoir si des jeunes ayant fréquenté l'animation estivale ont adhéré à leur club au cours de l'année. Toutefois, il est difficile d'analyser ces données qui restent approximatives du fait qu'un tiers des clubs répond seulement à l'enquête et d'autre part le rapport entre les activités fédératrices et le taux d'adhésion des jeunes pendant l'année dépend de nombreux paramètres : découverte de l'activité (le jeune aime ou non), prix élevé de l'activité (équitation)...

- Enfin, il est demandé si une informatisation plus globale peut être envisagée pour la délivrance des cartes Animation Estivale afin d'éviter le passage en mairie.

Monsieur Belkhir BELHADDAD, s'appuyant sur les différents commentaires effectués sur le bilan, propose l'idée d'élargir le champ d'exploitation des données statistiques. Il y aura lieu préalablement de déterminer les éléments que l'on souhaite évaluer. Il pose quelques questions à titre d'exemples comme : serait-il intéressant de mesurer la pratique de l'activité sportive dans le temps ? Est-il intéressant de savoir si les jeunes ont accrochés ou non à telle activité ? Faudrait-il construire un indicateur incluant les différents domaines de pratique sportive (animation estivale, sport scolaire...) ?

Monsieur Belkhir BELHADDAD clôt le point en indiquant que si la majorité des clubs sportifs participent déjà à l'Animation Estivale il faudrait néanmoins veiller à sensibiliser ceux qui n'auraient pas encore intégré le dispositif.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

*Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY*

**2<sup>e</sup> point :** Madame Martine GAULARD présente ce point.

Il est rappelé que depuis sa création en 1975, le Centre de Formation du FC Metz n'a cessé de se développer et figure régulièrement dans le Top 5 français selon le classement annuel établi par la Direction Technique Nationale. 5ème en juin 2014, il a gagné une place à l'issue de la saison dernière pour atteindre le 4ème rang derrière le Paris Saint Germain, l'Olympique Lyonnais, ainsi que le Racing Club de Lens.

Ce classement tient compte de différents paramètres notamment le nombre de joueurs membres du Centre de Formation et sélectionnés dans leur équipe nationale (9 sur la saison précédente), mais aussi le nombre de contrats professionnels signés par les footballeurs formés au club (sur l'effectif actuel, 4 jeunes issus de la formation se sont vu proposer ce type de contrat).

Pour offrir aux jeunes joueurs en formation des conditions de travail optimales, l'Association FC Metz met à la disposition de ses stagiaires de nombreuses infrastructures modernes, allant de la structure d'hébergement (le centre dispose de 56 lits et accueille en permanence une quarantaine de jeunes joueurs âgés de 15 à 19 ans), en passant par l'espace de restauration, la salle de musculation, le cabinet médical ainsi qu'un véritable espace pédagogique (composé de salles d'études, d'une bibliothèque, d'une salle vidéo et de salles de conférences).

Plus couramment appelé "Plaine de Jeux", le Centre Technique de la Plaine Saint Symphorien est un vaste complexe d'entraînement mis à disposition des jeunes stagiaires. Il est constitué de plusieurs vestiaires, d'un "club-house" et de nombreuses pelouses ainsi que d'un terrain synthétique pour accueillir tous les entraînements des équipes de jeunes.

Conformément aux attentes de la Ville, l'Association souhaite au terme de leur formation, pouvoir intégrer le plus grand nombre de stagiaires dans le groupe professionnel.

Ainsi, si la performance sportive et la progression individuelle de chaque garçon sont naturellement au cœur du processus de formation, l'Association porte également une très grande attention au développement intellectuel et social des joueurs à travers un système de

scolarisation approprié. Pour y parvenir, elle s'appuie sur une étroite collaboration avec des établissements scolaires messins comme le collège Arsenal, le lycée Cormontaigne, le lycée professionnel René Cassin et le lycée Robert Schuman et il est important de souligner les bons résultats obtenus en juin dernier par les jeunes sportifs issus du centre de formation avec 100 % de réussite (14 candidats aux baccalauréats et 14 bacheliers dont 8 avec mention).

Sur le plan sportif, il convient de noter que grâce à la qualité du travail réalisé en matière de formation, les équipes jeunes du FC Metz obtiennent chaque saison d'excellents résultats. A titre d'exemple, l'équipe U15 qui a remporté le Championnat de France UNSS Minimes, ou encore la catégorie U17 qui a remporté le Championnat National.

L'Association s'efforce de développer sa section féminine en mettant en place un véritable parcours de formation pour les jeunes joueuses afin de leur permettre d'accéder vers le haut niveau en intégrant l'équipe première féminine. Grâce aux sections sportives du Collège Arsenal et du Lycée Cormontaigne, il sera offert aux meilleures joueuses régionales la possibilité de mener en parallèle un double projet scolaire et sportif.

Le FC Metz consacre également beaucoup d'énergie à développer le travail à l'international en accueillant en permanence des joueurs venant de Chine, d'Inde ou encore de Singapour. Le Club a décidé d'officialiser ces échanges par la création en mars 2013 du 'FC Metz International Football Academy'. Ce brassage très enrichissant va permettre aux éducateurs de transmettre leur expérience, tout en perfectionnant leurs connaissances en matière de formation.

Enfin, l'Association FC Metz représente un acteur essentiel de l'animation sportive de la cité, notamment grâce à son implication dans l'organisation d'évènements sportifs d'ampleur comme le tournoi international de football, dénommé « la Graouilly-Cup » qui s'est déroulé les 14 et 15 mai 2016 à Metz. A cette occasion, 64 équipes de la catégorie U12 se sont rencontrées et de nombreuses animations se sont déroulées tout au long de ce festival associant tous les clubs de football amateurs messins. Cet événement concrétise ainsi le travail entrepris par l'Association FC Metz avec l'ensemble des clubs amateurs tout au long de l'année.

Il est proposé à la Commission d'apporter son soutien à l'Association Football Club de Metz en lui accordant une subvention d'un montant de 570 000 €.

Comme pour les saisons précédentes, cette subvention permettra de financer le fonctionnement :

- du Centre de Formation et notamment les dépenses liées à l'hébergement et à la restauration des joueurs accueillis, à l'encadrement sportif ainsi qu'au suivi individualisé médical, scolaire et sportif des jeunes,

- du Centre de Préformation et en particulier le soutien apporté aux sections sportives de l'agglomération messine,

- de l'Ecole de Football (accueil, encadrement, transport...).

Monsieur WENDLING souhaite savoir s'il y a une visibilité sur les budgets futurs.

Monsieur BELHADDAD précise qu'aucune Collectivité ne peut garantir un maintien des conditions financières dans les années à venir. D'autre part le budget étant voté annuellement, aucun engagement ne peut être pris pour les années à venir.

Les contraintes financières qui sont celles des collectivités impliquent un changement de modèle économique. Les clubs pourraient devenir propriétaire de leurs installations. Une réflexion est menée par l'ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport) en ce sens.

Monsieur BELHADDAD précise également qu'en France 75 à 80% du sport professionnel est financé par les collectivités alors que c'est l'inverse dans les autres pays.

Monsieur WENDLING souhaite également connaître l'état d'avancement du transfert du stade Saint Symphorien au Département. Il s'interroge sur l'appellation du stade qui pourrait changer pour devenir FC Moselle.

Monsieur BELHADDAD l'informe que le plan de financement n'est pas encore acté. Il précise également que le stade n'est pas seulement l'affaire de Metz et des messins mais qu'il concerne un spectre plus large. Les trois collectivités interviendront ainsi que l'Etat pour 7,5 M€ au titre du Pacte Lorraine.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

*Proposition de rapporteur : Monsieur Jacques TRON*

#### **Points divers**

Monsieur WENDLING demande si un remboursement des pertes liées à la fermeture de la piscine Lothaire a été sollicité auprès de la société COFELY.

Monsieur BELHADDAD confirme que des négociations ont été entamées. Le chiffre sera communiqué ultérieurement. Toutes les incidences seront prises en compte et estimées par la ville : perte d'exploitation mais aussi pertes liées aux performances énergétiques qui n'ont pas été respectées tel que prévu dans le contrat.

Aucun autre point n'étant soulevé, Monsieur Belkhir BELHADDAD clôt la séance à 19h30.

Le Président  
De la Commission

Belkhir BELHADDAD